

# Du réconfort pour les aidants



**Soutien.**  
La première maison de répit de France vient d'ouvrir près de Lyon. Reportage.

PAR CATHERINE LAGRANGE

Il y a d'abord Anaïs, jeune femme de 25 ans, handicapée, dont les parents ont enfin pu réaliser leur rêve : s'offrir trois jours de répit à deux en réservant une chambre d'hôtel et un guide pour visiter le château de Versailles. Il y a aussi Maxence, 4 ans et demi, qui souffre de pathologies multiples. Sa mère, Véronique Gaillard, était de son propre aveu « *au bord du burn-out* » lorsqu'elle a entendu parler de la maison de répit. Elle vient d'y passer quatre jours avec son fils : « *L'équipe a pris en charge Maxence du matin au soir. Ça l'a fait sortir du monde du soin. Moi, pendant ce temps, j'ai pu enfin souffler, me promener simplement dans le parc ou en centre-ville, profiter de séances de balnéothérapie, d'hypnose, et faire la grasse matinée jusqu'à*



8 heures du matin. » Véronique est ressortie rassérénée de son séjour. Et compte bien revenir à chaque période de vacances scolaires.

La première maison de répit de France a ouvert ses portes en octobre à Tassin-la-Demi-Lune, aux portes de Lyon, dans un parc aux arbres centenaires. Le bâtiment à l'architecture contemporaine, qui mêle bois et métal, évoque plus l'hôtel de luxe que l'établissement hospitalier. Au rez-de-chaussée, un salon chaleureux avec une cheminée, une kitchenette où préparer thé ou café, une salle de jeux élégante, un salon de lecture, un spa, une salle de gymnastique douce. À l'étage, les chambres offrent un design digne d'un magazine de décoration. Les salles de soins et les salles de bains thérapeutiques existent

**Pause.** La maison de répit de la métropole de Lyon offre aux malades et à leurs proches un lieu de repos et d'accompagnement.

**« L'idée est de se rapprocher le plus possible de l'ambiance d'une maison de famille. »**

Henri de Rohan-Chabot

bien, mais elles se font discrètes. « *L'idée est de se rapprocher le plus possible de l'ambiance d'une maison de famille* », explique Henri de Rohan-Chabot, délégué général de la Fondation France répit, à l'origine de ce projet financé par le mécénat et dont le fonctionnement est pris en charge pour l'essentiel par l'Agence régionale de santé (ARS) – reste à charge du patient 30 euros par jour. Chaque personne peut être accueillie jusqu'à trente jours par an.

Contrairement à l'Allemagne, à la Belgique ou au Canada, la France commence tout juste à se soucier de ce que vivent quotidiennement les 10 millions d'aidants qui s'occupent d'un proche malade et de leur droit au répit. « *Le seul critère pour être accepté, c'est l'épuisement de l'aidant, notre projet, c'est le soutien des familles* », souligne Henri de Rohan-Chabot. Un soutien qui se poursuit ensuite à domicile par l'intermédiaire d'équipes mobiles.

**Initiatives.** Avec ses 21 chambres (dont 5 pédiatriques), cette première maison de répit a donc vocation à essaimer dans l'Hexagone. « *L'objectif est d'ouvrir à terme une douzaine d'établissements* », confie le délégué général, qui prépare la création d'un fonds d'investissement socialement responsable destiné à financer le développement de ces nouvelles maisons dans d'autres régions.

Et il y a aussi ce foisonnement d'initiatives locales sur le répit, qu'il faut organiser pour les rendre plus lisibles. Lancées par une centaine d'acteurs, dont l'ARS, la métropole, les mutuelles, les associations de patients et d'aidants, elles seront bientôt réunies sous le label « Métropole aidante » avec un guichet unique, un site Internet et une plateforme téléphonique. Autant d'avancées qui font de Lyon un véritable laboratoire sur ce sujet ■